

La session d'automne du Parlement a sonné la reprise
**Les partis politiques
font leur rentrée**

Page 2

Résorption de l'habitat précaire à Alger
**Des milliers de familles
relogées ce mois**

Page 5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3355 - Jeudi 4 septembre 2014 - Prix : 10 DA

Coopération entre l'Algérie
et la Russie

**Accord signé
sur l'énergie
nucléaire**

Page 3



Ph > Mehdi B./J. A.

Plus de 8 millions d'élèves de retour en classe ce dimanche

La ministre se veut rassurante

Page 5

**L'Etat islamique
à l'aune d'Al-
Qaïda et du GIA**

Par Mohamed Habili

Avec un deuxième otage américain égorgé par l'Etat islamique, il semble que Barack Obama n'ait plus guère le choix : il doit trouver au plus vite la stratégie dont il a besoin pour se lancer dans la guerre tous azimuts contre l'organisation terroriste à la fois, à en croire du moins Américains et Britanniques, la plus sophistiquée et la plus dangereuse qui soit apparue jusqu'à présent. Jusque-là ce genre de superlatifs était réservé à Al-Qaïda, dont le déclin n'aurait donc pas rendu le monde en général et les Etats-Unis en particulier plus sûrs. Tout au contraire, la victoire remportée sur elle, et confirmée par l'élimination spectaculaire de son chef historique au Pakistan, n'aura finalement servi qu'à créer les conditions de l'apparition d'une entreprise criminelle pire encore. On se prend à se dire qu'il vaut mieux dans ces conditions que les Occidentaux ne cherchent pas à éradiquer cette dernière, de peur qu'une deuxième victoire sur le terrorisme ne donne lieu à l'apparition de quelque chose en comparaison de quoi l'Etat islamique se révélerait rétrospectivement et peut-être assez nettement un moindre mal.

Suite en page 3

Modernisation de la justice, formation des magistrats...

Les grands chantiers de Louh

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a promis hier de moderniser le secteur qui connaîtra des «réformes approfondies». Néanmoins, le ministre a insisté sur le fait que ce changement se fera avec la coopération de tous les secteurs.

Lire page 3



Ph > Mehdi B./J. A.

ceVital

Promotion valable uniquement sur les bouteilles 2L.

COLLECTIONNEZ 4 BOUCHONS & GAGNEZ L'UNE DES 4 VOITURES & DE NOMBREUX AUTRES CADEAUX

China

© + chi + na

TEL ou TAB ou TV ou

SMART PHONE TABLETTE SMART TV

021 71 11 11

Règlement disponible sur /CevitalVitalite

Photos non contractuelles.

La session d'automne du Parlement a sonné la reprise

Les partis politiques font leur rentrée

■ L'amorce de la rentrée politique, marquée par l'ouverture avant-hier de la session parlementaire d'automne de l'APN et du Conseil de la nation, a rompu les congés des partis qui ont brillé des mois durant par leur absence sur la scène politique.

Indemnités contre la fièvre aphteuse
14 sur 86 dossiers déposés auprès de la BADR

LA DEUXIÈME phase de vaccination contre l'épidémie de la fièvre aphteuse a débuté avant-hier dans la wilaya de Béjaïa. Après la première phase de vaccination du cheptel bovin qui consistait à circonscrire et arrêter la progression et la propagation de l'épidémie de la fièvre aphteuse qui avait fait son apparition le 25 juillet à l'est du pays et deux jours après dans la wilaya de Béjaïa, les services vétérinaires de la wilaya de Béjaïa comptent lancer la deuxième phase avec l'objectif d'immuniser plus de 15 000 têtes de bovins déjà vaccinées avant l'apparition de l'épidémie, soit entre les mois de mars et juin derniers, lors de l'opération de vaccination régulière et ordinaire. Ceci, sachant que 21 000 têtes de bovins ont été vaccinées depuis l'apparition de la maladie. Cette deuxième phase sera achevée le 10 septembre, selon Imad Idrès, inspecteur vétérinaire de la wilaya de Béjaïa. S'agissant de l'indemnisation des paysans et éleveurs dont les bovins ont été atteints ou décimés par l'épizootie, l'opération semble avancer doucement mais sûrement. Pas moins de 14 dossiers ont été ficelés, avon-nous appris hier. Ces derniers ont été déposés auprès de la Banque d'Algérie du développement rural (BADR). Pour le moment, 86 éleveurs sont concernés. Il s'agit des éleveurs qui n'ont pas triché sur la maladie de leurs bêtes, à savoir ceux qui ont respecté les consignes des services concernés dont la déclaration à temps de la maladie auprès des vétérinaires franchisés par la DSA. Les montants des indemnités varient entre les génisses, les vaches laitières et autres bœufs, etc. Ils varient également selon que l'éleveur ait récupéré ou pas la viande des bêtes égorgées, car des vétérinaires ont procédé dans plusieurs cas à la destruction par incinération des animaux pour ne pas exposer le consommateur aux risques de la pathologie et circonscrire la maladie dans les foyers concernés. Pour rappel, environ 800 têtes de bovins ont été touchées par la maladie qui s'est répandue sur environ 40 communes et plus de 120 exploitations. Des cas sporadiques continuent à être enregistrés, mais il semble que la maladie a beaucoup ralenti ces deux dernières semaines au regard des mesures décrétées dès son apparition. Cependant, l'on s'interroge si les marchés à bestiaux seront rouverts avec l'arrivée de l'Aïd El-Kébir dans un peu plus d'un mois.

Hocine Cherfa



Par Yazid M.

L'ouverture de la session d'automne du Parlement a sonné la rentrée pour les partis politiques. Ainsi, l'amorce de la rentrée politique, marquée par l'ouverture avant-hier de la session parlementaire d'automne de l'APN et du Conseil de la nation, a mis fin aux vacances des partis qui, il est vrai, ont brillé par leur absence des mois durant.

Il a fallu la réunion du Conseil des ministres, le 27 août dernier, pour que la classe politique se «réveille» d'un sommeil qui aura duré plus deux mois.

C'est donc à la faveur de ce Conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat, que l'on voit un «semblant» d'animation au sein de la classe politique qui, au lendemain de cette réunion, a réagi aux décisions prises lors de cette rencontre, notamment le limogeage de Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat, conseiller à la présidence de la République.



Pour ce qui est de l'activité partisane, les formations politiques ont repris du poil de la bête en organisant pour certaines leur université d'été et pour d'autres des rencontres consacrées au renouvellement de leurs structures.

C'est le cas du RND qui a annoncé hier l'entame des préparatifs pour le lancement de l'opération de restructuration et l'ouverture des portes du parti aux nouveaux militants qui doivent «avoir les mains propres et un seul but, servir le pays».

Intervenant lors d'une rencontre avec les militants du parti, le secrétaire général du RND, Abdelkader Bensalah, a affirmé que «les mois restants de l'année 2014 seront consacrés à la restructuration du parti, en maintenant les portes de l'adhésion au parti ouvertes».

Le processus de restructuration qui, ajoute-t-il, devait être lancé après la tenue du dernier congrès à la fin 2013, a été ajourné en raison de la préparation de la campagne électorale pour la présidentielle d'avril 2014 à

laquelle le RND a participé. «Cette démarche intervient au moment où le parti amorce la phase d'édification après avoir passé la phase critique», a indiqué Bensalah, faisant allusion aux problèmes internes qu'avait connus le parti durant le dernier mandat de l'ex-secrétaire général, Ahmed Ouyahia.

Bensalah est revenu sur cette période où il n'y avait qu'une seule alternative : opérer un changement avant la tenue du congrès, «ce qui représentait alors un danger pour le parti», ou garantir à la nouvelle direction une légitimité effective conférée par le congrès.

A l'occasion de la rentrée sociale qui coïncide avec l'application de plusieurs mesures «importantes favorables aux citoyens», comme la révision de l'article 87 bis du code du travail et la distribution de logements, le secrétaire général du RND a salué les efforts du gouvernement tendant à satisfaire les revendications populaires. Le RND a de tout temps favorisé la voie du dialogue, a affirmé

Bensalah. Toujours dans le cadre des activités partisanes, le bureau politique du Parti des travailleurs (PT) s'est réuni hier. M^{me} Hanoune a annoncé, à cette occasion, que le PT, en collaboration avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), organisera les 10 et 11 octobre la rencontre de la Coordination de l'alliance mondiale des travailleurs et peuples afin de débattre d'une nouvelle initiative à même de soutenir les revendications des Palestiniens.

Sur le plan national, la secrétaire générale du PT a salué les dernières décisions prises par le Conseil des ministres dont l'abrogation de l'article 87 bis, la considérant comme une victoire des travailleurs, les mesures prises en faveur de la protection de l'enfant et de la femme ainsi que les dispositions contenues dans la loi de finances 2015. Par ailleurs, M^{me} Hanoune a critiqué le contenu du projet de loi sur le travail qui, selon elle, est «infâme». Enfin, le TAJ de Amar Ghoul a réuni hier son bureau politique.

Y.M.

Nouvelles dispositions publiées au JO

L'Office de répression de la corruption passe des Finances à la Justice

De nouvelles dispositions relatives au décret présidentiel portant composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de la répression de la corruption ont été publiées dans l'édition N°46 de 2014 du Journal officiel.

Le nouveau décret «a pour objet de modifier certaines dispositions du décret présidentiel n° 11-426 du 13 Moharram 1433 correspondant au 8 décembre 2011 fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Office central de répression de la corruption».

Le texte apporte des changements aux dispositions des articles 3, 8, 10, 11, 14, 18 et 23 du décret présidentiel du 8 décembre 2011, ayant trait notamment à la gestion et au fonctionnement de l'office. A la faveur de ce décret, l'office passe sous la tutelle du

ministère de la Justice alors qu'il dépendait, depuis sa création en 2011, du ministère des Finances.

«L'office est placé auprès du ministre de la Justice, garde des Sceaux. Il dispose de l'autonomie d'action et de gestion», est-il écrit dans l'article 3 du décret.

Les autres articles portent notamment sur «le nombre d'officiers, d'agents de police judiciaire et de fonctionnaires mis à la disposition de l'office, qui sera fixé par arrêté conjoint du ministre de la Justice, garde des Sceaux et du ministre concerné», lit-on dans l'article 8.

Selon les nouvelles dispositions, cet instrument de lutte contre la corruption sera dirigé par un directeur général «nommé par décret présidentiel sur proposition du ministre de la Justice, garde des Sceaux. Il

est mis fin à ses fonctions dans les mêmes formes».

Ce dernier est chargé d'élaborer le budget et d'établir un rapport annuel d'activités de l'office qu'il soumet à la tutelle.

L'office constitue un outil opérationnel dans le domaine de la lutte contre les atteintes aux deniers publics. Il est érigé en service central de police judiciaire chargé des recherches et des constatations des infractions dans le cadre de la répression de la corruption et de déférer les auteurs devant les juridictions compétentes, en vertu des dispositions de la loi 06-01 du 20 février 2006.

Il traite les dossiers transmis par les instances officielles, en plus des lettres de dénonciation émanant des citoyens.

Yacine B./APS

Modernisation de la justice, formation des magistrats...

Les grands chantiers de Louh

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a promis hier de moderniser le secteur qui connaîtra des «réformes approfondies». Néanmoins, le ministre a insisté sur le fait que ce changement se fera avec la coopération de tous les secteurs.

Ph/Mehdi B./J.A.



Par Ahcène Hadjam

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé que le Parquet connaîtra une «réforme profonde» lui permettant de contribuer à l'élaboration de la politique pénale nationale. Intervenant lors d'une conférence de presse animée au siège de la cour d'Alger, Louh a souligné que cette réforme «sera menée dans le strict respect de la loi et de la procédure garantissant l'exercice des libertés individuelles et collectives ainsi que les droits fondamentaux du citoyen». «Ceci se fera à travers le renforcement des pouvoirs hiérarchiques de l'autorité judiciaire sur la police judiciaire», a-t-il ajouté. Pour ce faire, il sera procédé à la «mise en place de mécanismes et moyens modernes permettant au Parquet d'assumer pleinement ses missions de direction de l'action publique en s'impliquant davantage et en prenant l'initiative dans le déclenchement et la conduite

de l'enquête préliminaire. Ainsi en sera-t-il par exemple des cas de violation du respect de la propriété intellectuelle», dira le ministre. En outre, le ministre a abordé la nouvelle conception de la justice et la réalisation des objectifs assignés dans ce cadre nécessite la réhabilitation et la valorisation des ressources humaines, l'adaptation et la mise en place d'un ambitieux programme de modernisation de la justice et d'amélioration des modes de gestion et d'organisation ainsi que la mise en place d'infrastructures appropriées.

«La formation des magistrats est une priorité»

«La priorité est donnée actuellement à la formation du magistrat, pour adapter le cursus et les programmes à l'évolution du droit aux exigences d'une justice moderne et de qualité», a-t-il précisé. Et d'ajouter : «Il va s'en dire, en effet, qu'avec la mondialisation et la densification des

échanges, avec l'émergence et le développement de nouvelles formes de criminalité transnationale, le juge algérien doit être suffisamment armé pour satisfaire aux exigences d'un monde globalisé où l'entraide judiciaire internationale devient incontournable». Louh a fait savoir, dans le même sillage, que le système de formation des magistrats et la justice de façon générale connaîtront une réforme profonde, la commission qui en est chargée présentera les résultats de ses travaux avant le 15 octobre prochain.

Nouvelle stratégie pour la modernisation de la justice

Le même responsable tient à expliquer qu'une nouvelle stratégie a été mise en place au titre de la modernisation de la Justice, orientée vers une meilleure satisfaction de la demande du citoyen, la mise en place d'outils modernes de gestion administrative ou d'aide à la décision.

Concernant la nouvelle vision de la législation nationale, le département de Louh «vise à l'introduction de nouveaux standards en matière des droits de l'Homme, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie, aussi bien dans le domaine pénal que dans le domaine pénitentiaire, particulièrement en matière de politique de réinsertion du détenu, pour prévenir la récurrence et assurer la sécurité publique». Par ailleurs, le premier responsable du département de la justice tient à expliquer qu'un nouveau dispositif, relatif aux règles de compétence juridictionnelle, va être introduit dans la législation nationale, de manière à assurer la protection de nos intérêts nationaux et de nos ressortissants victimes d'infractions commises à l'étranger. «De la même façon, la réflexion est engagée pour trouver des solutions novatrices au problème préoccupant du volume considérable des affaires pendantes devant la Cour suprême, devenue de ce fait un troisième degré de juridiction», a-t-il souligné. «La réflexion portera également sur la possibilité de soulever, à l'occasion d'un pourvoi en cassation, des questions liées à la constitutionnalité des lois», a-t-il développé. En ce qui concerne l'organisation de la justice, Louh dira que «l'accent a été mis sur la révision de l'organisation de la justice administrative en créant quatre tribunaux administratifs régionaux statuant en appel, ainsi que sur le développement des infrastructures judiciaires permettant une meilleure prestation du service public». «Dans le contexte actuel, les actions mises en œuvre, considérées comme prioritaires dans la nouvelle vision de l'organisation de la justice, auront assurément un impact positif sur le fonctionnement de celle-ci au quotidien et sur le sentiment de confiance et de sécurité que doit procurer légitimement la justice au citoyen», conclura-t-il. **A. H.**

LA QUESTION DU JOUR

L'Etat islamique à l'aune d'Al-Qaïda et du GIA

suite de la page Une

On perdrait peut-être au change. Sauf que, évidemment, on a de la peine à imaginer les atrocités qu'une organisation de ce genre puisse commettre que l'Etat islamique n'ait pas déjà commises. Et puis, pire qu'Al-Qaïda, cela a déjà existé en réalité : le GIA algérien, qui n'hésitait pas à massacrer des villages entiers, en réservant un sort particulier aux femmes jeunes qu'il réduisait à l'esclavage sexuel, pour finir d'ailleurs par les tuer. La différence entre l'Etat islamique et le GIA est, à tous égards, de degré non de nature. Comme le premier est beaucoup plus puissant, il a commis les mêmes abominations que le second mais à une échelle plus grande que lui, voilà tout. Ce sont même ces abominations qui ont été la cause de la transformation du GIA en GSPC, la terreur n'ayant eu d'autre effet que de faire prendre les armes aux populations, notamment à celles des campagnes reculées. L'allégeance de ce dernier avatar de l'islam politique en Algérie à Al-Qaïda a correspondu à la fin d'un cycle dans l'attitude des groupes terroristes en général vis-à-vis des populations civiles, qu'ils ont à ce moment cessé de prendre pour cible. Par rapport au GIA, AQMI est une organisation terroriste au bout du compte assez ordinaire, c'est-à-dire pour qui la violence est le moyen non la fin. Pour revenir à l'Etat islamique, il est évident qu'il ne va pas se contenter d'égorger les ressortissants occidentaux qui auront le malheur de tomber entre ses mains. Son but proclamé est de porter la guerre dans les villes occidentales elles-mêmes. En cela, il n'a pas l'intention d'innover par rapport à Al-Qaïda, il veut juste inscrire à son actif un exploit assez retentissant pour soutenir la comparaison avec le coup fumant du 11-Septembre. Cela semble difficile. Les Occidentaux n'en ont pas moins raison de prendre au sérieux la menace qu'il représente. Car tant que l'Etat islamique n'a pas accompli son 11-Septembre à lui, Aboubakr Al Baghdadi ne sera au mieux que la moitié d'un calife, et cela aux yeux mêmes de ceux qui le reconnaissent comme tel, agrandirait-il en compensation son domaine en Irak et en Syrie. Sa référence c'est Ben Laden. Il lui faut sinon l'égal, du moins frapper à son tour au cœur de l'Occident, et plutôt plusieurs fois qu'une, car ce n'est qu'en multipliant les attentats en Occident qu'il peut espérer faire à celui-ci un mal comparable à celui de Ben Laden. Al-Qaïda a peut-être été détrônée sur le terrain opérationnel, son prestige dans la mouvance terroriste est cependant intact parce que lié au souvenir prodigieux du 11-Septembre. **M. H.**

Tahar Gh.

Coopération entre l'Algérie et la Russie

Accord signé sur l'énergie nucléaire

L'Algérie et la Russie ont signé, hier à Alger, un accord de coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Cet accord, dont les documents ont été paraphés par le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et le P-DG de la Corporation d'Etat russe de l'énergie atomique (Rosatom) Sergueï Kirienko, a pour objet de définir les axes et les conditions de coopération entre l'Algérie et la Russie dans le domaine du développement et de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, a-t-on précisé lors de la cérémonie de signature. «Il s'agit d'un accord-cadre cou-

Ph/E. Soraya/J.A.



vrant plusieurs axes comme la production d'électricité issue de l'énergie nucléaire ainsi que l'utilisation de cette énergie à des fins pacifiques, notamment la médecine, l'agriculture et les ressources en eau», a déclaré M. Yousfi, en marge de la cérémonie. M. Yousfi avait déjà annoncé que l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une forte demande d'électricité. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de diversification du bouquet énergétique national qui tend à limiter le recours aux énergies fossiles.

Plus de 8 millions d'élèves de retour en classe ce dimanche

La ministre se veut rassurante

■ Contrairement aux partenaires sociaux qui prévoient une rentrée mouvementée, le ministère de l'Education s'attend à ce qu'elle soit tranquille et déclare que tous les moyens sont mobilisés pour sa réussite.

Par Yasmine Ayadi

Finies les vacances et place aux dernières retouches de la rentrée scolaire. Cette dernière s'annonce en couleurs de la part de la tutelle, des partenaires sociaux ainsi que du côté des parents d'élèves. Tous s'attendent à ce que l'école en tire les leçons. Est-il temps d'espérer que l'école s'investisse pleinement dans l'éducation et le savoir ? Sera-t-elle libérée de sa prison et de la paralysie des grèves qui prennent en otages les élèves, leur avenir et qui entravent le développement du pays ? Toutes ces questions sont d'actualité et reviennent à chaque reprise scolaire. La ministre du secteur Nouria Benghebrat a indiqué avant-hier, en marge de l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale (APN), que la rentrée scolaire 2014/2015 prévue dimanche prochain «se déroulera normalement, grâce à la mobilisation d'importants moyens». Plus de 8 millions d'élèves des différents cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire) rejoignent les bancs de l'école ce dimanche. Même son de cloche chez le directeur des ressources humaines au ministère de l'Education nationale, Boussahia Abdelhakim. Ce responsable a fait savoir hier, à l'occasion d'un point de presse donné au siège du ministère de l'Education, que les préparatifs vont bon train et que tous les moyens sont mobilisés pour une rentrée scolaire calme et réussie. En réponse aux menaces de débrayages brandies par l'ensemble des partenaires sociaux du secteur, le conseiller de la ministre chargé des relations avec les syndicats, Mohamed Ider, a expliqué que «les représentants des organisations syndicales n'ont pas exposé leur mécontentement lors des réunions tenues avec la ministre». Cet avis est loin d'être partagé par les entités syndicales car elles étaient unanimes

à exprimer leurs insatisfactions des résultats du dialogue au lendemain de leur réunion avec la ministre de l'Education. Au menu, des préoccupations socioprofessionnelle en suspens dont une partie relève des prérogatives d'autres départements ministériels, à l'exemple de la Fonction publique et les Finances. Il s'agit, en fait, d'un cercle vicieux qui continue de bercer le secteur depuis de longues années, lequel est en attente de la réforme et d'une prise en charge effective des préoccupations des travailleurs.

Intégration de 150 000 travailleurs dans le secteur

Le directeur des ressources humaines au ministère de l'Education nationale, Boussahia Abdelhakim, a indiqué au cours



Ph/Mehdi B.J.J.A.

de la conférence de presse que le nombre de grades en voie de disparition dans le secteur de l'Education nationale «est estimé à 149 248 postes jusqu'à la fin de l'année en cours». Les grades en question concernent les enseignants, les laborantins, les corps communs et les professionnels du secteur. Les titulaires de ces postes, qui ne feront plus l'objet de recrutement, «bénéficieront soit d'une intégration ou d'une promotion, et ce, dans le cadre des statuts particuliers et en application de la circulaire ministérielle N° 004 et d'une circulaire complémentaire. Ces grades avaient fait l'objet de protestation de la part des syndicats sectoriels qui ont soulevé 36 revendications relatives aux statuts, appelant à la régularisation des situations professionnelles et financières des enseignants et travailleurs des corps communs», signale-t-on. Y.A.

Article 87 bis du code du travail

L'UGTA se félicite de l'abrogation

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) s'est félicitée hier de la décision d'abrogation de l'article 87 bis du code du travail, estimant que l'engagement pris et tenu par le Président Abdelaziz Bouteflika «est un acte historique qui restera gravé dans la mémoire des travailleurs».

«Nous nous félicitons de cette décision historique portant abrogation de l'article 87 bis du code du travail que nous accueillons avec une grande satisfaction», indique un communiqué des Fédérations nationales des travailleurs relevant de l'UGTA, réunies hier au siège de la Centrale syndicale, à Alger, pour l'examen et l'enrichissement du projet du code du travail.

L'article 87 bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail stipule que «le salaire minimum national garanti (SMNG) doit comprendre le salaire de base, les primes et les indemnités,

quelle que soit leur nature, à l'exception des indemnités versées pour payer les dépenses assumées par le travailleur».

Le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président de la République, avait adopté le 26 août dernier le projet de loi des finances 2015 portant notamment la mesure d'abrogation de l'article 87 bis du code du travail relative à la définition du salaire national minimum garanti (SNMG).

Un nouvel article de loi redéfinira le SNMG, après abrogation de l'article 87 bis, avait indiqué le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.

«La promesse faite par le président de la République aux travailleuses et travailleurs est un acte historique qui restera gravé dans la mémoire des travailleurs», a précisé le communiqué, soulignant que «l'histoire du monde du travail algérien n'ou-

bliera jamais ce geste du moudjahid et militant Abdelaziz Bouteflika». Les fédérations ont salué, dans leur communiqué, «avec respect et considération la concrétisation de la promesse faite par le président de la République. Une décision courageuse à inscrire dans la longue liste de son engagement au profit des larges couches de travailleuses et travailleurs».

Elles ont tenu à renouveler «leur infinie reconnaissance au président de la République, en l'assurant de toutes leurs forces de leur mobilisation sans faille pour appliquer ses orientations et de leur engagement déterminé à soutenir ses efforts pour promouvoir le développement économique dans tous les secteurs».

«Le dialogue social est la clé de voûte du règlement des questions économiques et sociales», a-t-elle estimé.

L'abrogation de l'article 87 bis

du code du travail «profitera à toutes les classes ouvrières et coûtera à l'Etat 2 400 milliards de dinars, avec une possible hausse de la masse salariale de 5 à 15%», a indiqué le secrétaire national chargé des contentieux sociaux à l'UGTA, Tellia Achour, dans une déclaration à la presse.

«Cette décision historique du président de la République permettra une hausse du pouvoir d'achat du travailleur algérien, la promotion de la production nationale et le soutien aux entreprises nationales publiques et privées», a-t-il souligné.

La réunion de la tripartite (gouvernement-Centrale syndicale-patronat), prévue courant septembre, abordera les mesures d'application de l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail, a affirmé le président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Habib Yousfi. Younés D.

Centrale syndicale

Les fédérations pour un conseil supérieur de la Fonction publique

Les fédérations nationales des travailleurs relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ont proposé, hier à Alger, lors d'une réunion consacrée à l'examen et à l'enrichissement de l'avant-projet du code du travail, la création d'un conseil supérieur de la Fonction publique et la révision des congés hebdomadaires (week-end) dans certains secteurs. Le responsable de la Fédération des travailleurs des collectivités locales, Zaali Rédha, a ainsi appelé, lors de cette réunion qui a regroupé 30 fédérations nationales, à la «création d'un conseil supérieur de la Fonction publique, à l'instar de ce qui est en vigueur dans le corps de la magistrature». La Fédération nationale des travailleurs des banques et des assurances a souligné, selon son représentant à la réunion, la «nécessité de reconsidérer

les congés hebdomadaires dans certains secteurs, dont les banques». La Fédération nationale des travailleurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat, a quant à elle plaidé, par le biais de son secrétaire national, Azira Mohamed, pour une «révision du mode de recrutement de la main-d'œuvre étrangère et sa limitation à certains secteurs en vue de lutter contre le chômage». Le secrétaire national de la Fédération nationale des retraités, Boukris Ismail, a appelé à la nécessité «d'accorder un intérêt aux retraités dans ce projet de loi car, a-t-il dit, les retraités ont depuis l'indépendance contribué à la promotion de l'économie nationale». Le secrétaire général de la Fédération du textile et des cuirs, Amar Takjout, a préconisé la nécessité de «garantir, au moins, les points contenus dans l'actuel code du travail». La

Fédération nationale des travailleurs de l'Education qui considère l'avant-projet du code du travail comme «un acquis pour les travailleurs» revendique, selon son secrétaire national, Chabakh Farhani, «la correction de certaines incohérences relatives à l'activité syndicale». Dans le même contexte, le secrétaire national des travailleurs des ports, Adjabi Lazhar, s'est dit «opposé» aux points contenus dans le projet de cette loi concernant l'activité syndicale. Le secrétaire national de la Fédération des travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Dris Lahcen, a insisté sur la nécessité d'accorder dans l'avant-projet du code du travail, de «l'intérêt à l'appui à la production nationale et à l'unification des rangs des travailleurs algériens au service des intérêts suprêmes du pays». La

Fédération nationale des travailleurs de la jeunesse et des sports a appelé à «l'élargissement des prérogatives de l'inspection générale du travail et le renforcement de son rôle pour la préservation des droits des travailleurs». Son secrétaire général, Ghadhbane Chafii, a souligné la «nécessité de soutenir les travailleurs hors hydrocarbures». Le secrétaire national chargé des contentieux sociaux à l'UGTA a de son côté affirmé que «l'UGTA avait engagé en 2007 l'élaboration et l'enrichissement de l'avant-projet du code du travail avec ses partenaires représentant le gouvernement et le patronat». Il a indiqué, à ce propos, que «les propositions des travailleurs concernant le projet du code du travail seront examinées par l'UGTA avec les experts et les juristes pour enrichissement par les partenaires sociaux». APS

Résorption de l'habitat précaire à Alger

Des milliers de familles relogées ce mois

■ L'éradication de l'habitat précaire est l'une des priorités des services de la wilaya d'Alger. Ainsi, après quelque temps de répit, la wilaya relance son programme de résorption «progressive» des bidonvilles, lancé avant le mois de ramadhan.

Par Meriem Benchaouia

La wilaya d'Alger entame au courant de ce mois, une opération de relogement d'envergure. Elle consiste au total, au relogement de pas moins de 4 000 familles dans différentes cités. Cette action entre notamment dans le cadre d'une tentative d'apaisement des esprits de tous ceux qui étaient en train d'attendre un toit décent. L'éradication de l'habitat précaire est l'une des priorités des services de la wilaya d'Alger. Ainsi, après quelque temps de répit, la wilaya relance son programme de résorption «progressive» des bidonvilles, lancé avant le mois de ramadhan. Dans un communiqué, le cabinet de la wilaya a indiqué que les familles seront relogées «en deux ou trois phases» au courant de ce mois de septembre. La première phase de cette opération de recasement bénéficiera à 1 500 familles occupant 49 immeubles menaçant ruine (IMR) classés dans la catégorie «rouge» par les équipes du Contrôle technique des constructions (CTC) au lendemain du séisme du 1^{er} août qui avait frappé au large de Bologhine, précise le communiqué de la wilaya. Elle bénéficiera également aux familles issues des bidonvilles, des chalets et celles qui occu-



Ph/D.R

pent les caves et les terrasses des immeubles sans oublier celles qui souffrent de la promiscuité, souligne la même source. La wilaya d'Alger s'engage à entamer cette première phase du recasement «aussitôt les listes des bénéficiaires actualisée et approuvée», sans donner de date, ni préciser les sites concernés. Le transfert de ces 4 000 familles vers les nouvelles cités se fera dans le cadre de la distribution graduelle, entamée le 21 juin et suspendue à la mi-août, de 25 000 logements sociaux locatifs aux occupants des sites précaires. Concernant les maisons de La Casbah d'Alger squattées après le relogement de leurs occupants au lendemain du séisme du 1^{er} août, la wilaya indique que toutes les «dispositions légales» ont été prises afin de libérer les 33 douérate occupées illégalement. Aussitôt après le séisme du 1^{er} août, 45 douérate de La Casbah ont été expertisées et classées dans la catégorie «rouge» par le Contrôle technique des constructions (CTC) et 331 familles ont été relogées à Ouled Mendil (Douéra) et Chaïbia (Ouled Chebel), explique le communiqué, en notant que les services de la wilaya avaient enregistré «le squat de 33 mai-

sons vacantes par quelques familles». Parmi ces «quelques familles» qui ont squatté ces maisons, figurent celles «exclues» par la commission de wilaya du logement parce que leurs noms se trouvent dans le fichier national du logement et quelques personnes célibataires ayant exigé de loger seules après le recasement de leurs familles, précise-t-on dans le communiqué. Les investigations menées par les services de la wilaya d'Alger ont

permis, selon la même source, de découvrir également que des personnes étrangères à La Casbah et quelques propriétaires qui ne résidaient pas dans leurs maisons, qu'ils ont louées, au moment de l'entame des opérations de recasement, étaient parmi les squatteurs. La capitale dispose d'un programme global de 84 000 logements destinés à la lutte contre l'habitat précaire, dont 25 000 unités sont en cours de distribution et 11 000 «seront

réceptionnés dans les toutes prochaines semaines», selon le communiqué. La wilaya annonce par ailleurs que les commissions locales sont sur le point d'achever l'opération d'étude des dossiers de demande de logement social, dans le cadre du programme ordinaire de distribution, rappelant que 6 000 logements allaient être distribués dans ce cadre «avant la fin de l'année».

M.B.

Santé

Une polyclinique spécialement destinée aux élèves scolarisés

UNE POLYCLINIQUE pédiatrique spécialement destinée à la prise en charge sanitaire des élèves scolarisés sera lancée en construction «dès la semaine prochaine» à Skikda, a indiqué mercredi à l'APS le directeur de la Santé et de la population, Abdennacer Daâmache.

Première du genre à l'échelle nationale, cette structure de santé, financée par le ministère de tutelle, sera réalisée dans la commune de Hammadi-Krouma, située à 3 km au sud de Skikda, a précisé ce responsable.

Des conventions seront passées avec des praticiens généralistes et spécialistes, des secteurs public et privé, en vue de prodiguer des soins préventifs et curatifs de qualité, notamment en matière d'ophtalmologie et de chirurgie dentaire, a encore souligné Daâmache.

Si elle venait à réussir, cette première expérience devant être concrétisée à partir de septembre 2016, sera étendue à l'ensemble des wilayas du pays, a également indiqué le directeur de la santé et de la population.

Hani Y.

Remise de 30 000 ordres de versements AADL2 à fin septembre

PAR AILLEURS, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement envisage d'augmenter le rythme de remise des ordres de versements (OV) aux souscripteurs au programme de logements location-vente 2013 pour atteindre les 30 000 OV à la fin de septembre, a expliqué, hier, le ministère l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville dans un communiqué, précisant qu'il s'agit là du nombre total des OV envoyés depuis le début de l'opération et non de la moyenne quotidienne. Pour ce faire, l'AADL a recruté récemment plus de cent universitaires informaticiens afin d'accélérer l'opération de remise des OV. Ce renforcement du cadre technique, recommandé par le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a pour objectif principal de «finaliser l'opération avant la fin de l'année 2014». L'agence avait commencé à convoquer les souscripteurs au programme AADL 2013 pour retirer leur OV début mai dernier, avec une moyenne de mille souscripteurs par semaine, avant de la porter à 4 000 souscripteurs par jour fin août dernier. Les convocations sont envoyées suivant les dates de réception des dossiers d'inscription par courrier et non par ordre chronologique de l'inscription électronique, a souligné la source, expliquant qu'il était «impossible» d'attendre la réception de tous les dossiers pour entamer l'opération de traitement. Si certains souscripteurs ont reçu leurs convocations tardivement c'est parce que ces derniers ont mis beaucoup de temps pour envoyer leurs dossiers par courrier, a-t-on encore précisé. Toutefois, cette source rassure que tous les souscripteurs ayant envoyé leurs dossiers seront convoqués, invitant ces derniers à «faire preuve de patience».

M.B.

Université/Master

Tous les diplômés d'une licence LMD peuvent s'inscrire

L'ensemble des nouveaux diplômés d'une licence LMD (toutes filières confondues) de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou ont la possibilité de s'inscrire en master dans les filières enseignées, a assuré mercredi le recteur.

«Tous les étudiants de l'université de Tizi Ouzou terminant actuellement le cycle de licence LMD et désireux d'approfondir leurs études, peuvent bénéficier d'une place pédagogique en Master au sein de notre établissement», a affirmé Hannachi Nacereddine, lors d'une

réunion du conseil exécutif de wilaya, consacrée à la rentrée sociale.

Concernant les inscriptions pour la préparation du Master au niveau des facultés de l'UMMTO, le recteur a fait cas de «la réservation, au minimum, de 10% des places pédagogiques disponibles aux diplômés d'une licence LMD issus des différentes universités du pays, ainsi qu'aux diplômés du système classique».

Pour ce qui est des transferts vers l'université de Tizi Ouzou, opération prévue du 2 au 25

septembre courant, le recteur a assuré de la «recevabilité de toute demande formulée en ce sens par les nouveaux bacheliers, à condition qu'ils satisfassent à l'exigence de la moyenne minimale requise par l'inscription dans chaque filière postulée». Selon les données communiquées par le vice recteur chargé de la pédagogie, l'UMMTO dispose d'une offre globale de 134 formations en Master LMD, dont 19 ouvertes cette année, dans les domaines des sciences de la nature et de la vie, sciences économiques,

de gestion et commerciales, droit et sciences politiques et sciences humaines et sociales.

Pour la rentrée universitaire 2014-2015, l'UMMTO s'apprête à accueillir selon les statistiques fournies par Mitiche Mohand Arab, un total de 51 300 étudiants, dont 49 000 en graduation et 2 300 en post-graduation, soit un nouveau flux de 4% par rapport à l'édition précédente.

Cette année, l'université a enregistré l'inscription de 7859 nouveaux étudiants, dont 5 454 filles et 2 405 garçons.

Ali O.

Ghardaïa

Un budget pour la réhabilitation des établissements scolaires

■ Cette opération qui avait ciblé 39 écoles primaires, 25 collèges et 15 lycées implantés à travers la wilaya, consiste en la rénovation de l'étanchéité, la peinture des classes, la boiserie, les sanitaires, les cours et aires de récréation.

Par Wahib G./APS

Un montant de 480 millions de dinars a été dégagé dans la wilaya de Ghardaïa pour la réhabilitation des infrastructures scolaires, tous paliers confondus, en prévision de la rentrée scolaire 2014-2015, a-t-on appris hier auprès de la wilaya.

Cette opération qui avait ciblé 39 écoles primaires, 25 collèges et 15 lycées implantés à travers la wilaya, consiste en la rénovation de l'étanchéité, la peinture

des classes, la boiserie, les sanitaires et les cours et aires de récréation.

La rénovation a touché aussi les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement ainsi que le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, a indiqué la même source.

Cette action a également porté sur l'aménagement des espaces verts et la mise en place d'équipements sanitaires ainsi que l'amélioration des accès aux différents établissements sco-



laires, a fait savoir le chef de cabinet de la wilaya.

Cette initiative a permis également la réparation du système de climatisation et du chauffage central des différents établisse-

ments scolaires, ainsi que la réhabilitation des cantines scolaires, a-t-il ajouté.

Des efforts considérables ont été déployés également par le ministère de tutelle et les collec-

tivités locales pour la réhabilitation des structures scolaires touchées par les derniers événements qu'a connus la région, a-t-il précisé.

Les opérations ont porté également sur le renouvellement des équipements pédagogiques, tels que les tableaux, les tables, les chaises, les armoires et les appareils de chauffage, a ajouté le même responsable.

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Ghardaïa compte 179 écoles primaires, 60 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 26 lycées.

W. G./APS

Mostaganem

Sept nouvelles structures pour la rentrée

Sept nouveaux établissements éducatifs renforceront le secteur dans la wilaya de Mostaganem à la rentrée scolaire prochaine, a-t-on appris mardi auprès du chargé d'information à la direction de l'éducation. Il s'agit de quatre groupes scolaires à Kharouba au chef-lieu de wilaya, à Beni Bat dans la commune d'Oueld Boughalem, à Maaizia dans la commune de Hassi Mameche et dans la commune d'Ain Nouissy et de trois lycées avec demi-pension (200), d'une capacité de 800 places chacun dans les communes de Khadra, El

Hassiane et Safsaf, a précisé Madani Beghil. En outre, un demi-pensionnat de 200 couverts sera ouvert au nouveau CEM de la commune de Maallah, de même que 45 nouvelles classes dans le cadre de l'extension d'écoles primaires, a-t-on ajouté.

D'autre part, le secteur de l'éducation a bénéficié de 539 postes budgétaires pour le recrutement d'enseignants de différentes matières pour renforcer l'encadrement des trois paliers scolaires, dont 306 postes pour le primaire, 192 pour le moyen et 41 pour le secondaire et, par conséquent, combler le

déficit des enseignants dans certaines matières, entre autres, l'arabe, l'anglais, le français, la physique, les mathématiques et les sciences naturelles, a-t-on encore indiqué.

Par ailleurs, la direction de l'éducation a recensé plus de 86 000 élèves qui pourront bénéficier de la prime de solidarité, selon la même source qui a ajouté que la wilaya de Mostaganem dispose pour la rentrée scolaire prochaine de 431 écoles primaires, 106 CEM et 42 lycées.

Katia B.

Guelma

Deux lycées de 800 places ouverts

Deux nouveaux lycées réalisés dans les communes de Beni-Mezline et Ain Reggada, dans la wilaya de Guelma, et disposant chacun de 800 places pédagogiques, recevront leurs élèves dès la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'Éducation.

Ces élèves n'auront plus à se déplacer dans les communes voisines pour poursuivre leur scolarité, a-t-on précisé au cours d'une réunion de l'exécutif de wilaya consacrée à la rentrée scolaire et universitaire. Disposant chacun de 800 places pédagogiques, ces deux établissements sont dotés de demi-pensions devant servir 200 repas/jour, a-t-on également fait savoir.

La commune de Beni-Mezline, relevant de la daïra de Guelaât-Bousbaâ, était à l'origine un village socialiste créé dans les années 1980 sur les monts Houara, à 30 km au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Guelma. Les élèves de cette commune étaient contraints de se déplacer vers les communes de Boumehra et Ahmed-Belkheir, ainsi qu'à Guelma, ce qui influait négativement sur leur rendement scolaire compte tenu des difficultés de transport notamment.

La commune d'Ain Reggada, rattachée à la daïra d'Oued Zenati, est située à 60 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, sur la route nationale (RN) n° 20 reliant Guelma à Constantine.

Les élèves de cette commune rurale étaient scolarisés dans les lycées d'Oued Zenati, à 15 km, tandis que certains autres devaient se déplacer jusqu'à Tamlouka, située à 25 km d'Ain Reggada.

Les responsables de la direction de l'Éducation de la wilaya de Guelma ont souligné que ces nouvelles infrastructures portent à 38 le nombre de lycées, répartis sur les 34 communes. La plupart de ces établissements (32) offrent le régime de la demi-pension, tandis qu'un autre assure l'internat.

Pas moins de 22 112 lycéens sont attendus dans les lycées de la wilaya de Guelma, a-t-on précisé.

Nabil T.

Tlemcen

Augmentation notable des lignes téléphoniques

Dix-huit centres MSAN (Multi-service access node) regroupant 16 662 lignes ont été réalisés en 2014 à Tlemcen par «Algérie Télécom», a-t-on appris mardi du responsable de sa direction opérationnelle de la wilaya. Ces réalisations ont contribué à l'augmentation du nombre des lignes téléphoniques dans la wilaya à 175 966 dont 55 190 de nouvelle génération et de celui des abonnés à 105 920 pour ce qui est du téléphone et 48 153 pour ce qui est de l'Internet, a indiqué Djeloulou Boughandja, ajoutant que les nouveaux équipements basés sur des techniques avancées ont permis l'extension de la couverture, la satisfaction des

demandes et l'amélioration du débit d'internet. Il a rappelé, au passage, les chantiers ouverts au niveau local dont celui de la fibre optique au profit de 25 zones et la dotation en équipements modernes des agglomérations dont la population dépasse 10 000 âmes, entre autres, les sites «El Moussala» dans la commune de Chetouane, «Oued Zitoune» et «Sidi Larbi» dans la commune de «Sebra» et «El Btaim» et «Chebikia» (Maghnia).

D'autre part, le même responsable a évoqué les efforts déployés localement pour concrétiser la convention signée au niveau central entre «Algérie Télécom» et les dispo-

sitifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'allocation chômage (Cnac) pour la création de micro-entreprises dans le domaine des télécommunications.

M. Boughandja a également affirmé que le rôle de la direction des opérations de «Algérie Télécom» consiste à accompagner les porteurs de projets dans le domaine ayant bénéficié de financement par le biais des deux dispositifs en leur assurant une formation par des cadres et en leur attribuant des marchés pour des travaux de raccordement, d'installation et pour des études techniques.

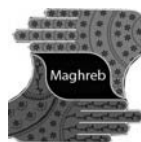
R.R.

Khenchela Plus de 400 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

PLUS DE 400 foyers, situés au sud de la wilaya de Khenchela, viennent d'être raccordés au réseau de distribution publique (DP) de gaz naturel, a-t-on constaté mardi. L'opération de mise en gaz, d'un coût estimé à 33 millions de dinars et qui concerne les localités d'Ain Lahma, dans la commune de Babar et d'Ichertitene (El Mahmel), selon les responsables de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'est (SDE), a été menée par des entreprises locales. Il s'agit, a-t-on indiqué, de la première phase d'un programme de raccordement devant bénéficier à dix agglomérations de la wilaya «d'ici à la fin de l'année en cours». Un projet similaire ciblant 4 926 foyers éparpillés en différentes zones de la wilaya sera concrétisé «au troisième trimestre de l'année 2014», a ajouté la même source, précisant que l'opération s'inscrit dans le cadre de la seconde tranche du programme quinquennal 2010-2014.

Vingt nouvelles zones urbaines, au chef-lieu de la wilaya ainsi qu'à Kaïs et à El Mahmel, seront raccordées au réseau de DP de gaz naturel «incessamment», a également fait savoir la même source, soulignant que ce projet d'un coût de 180 millions de dinars comporte un réseau de distribution de onze km. Des efforts «considérables» sont déployés dans le secteur de l'Énergie et des Mines à Khenchela, pour faire bénéficier le maximum de foyers des bienfaits du gaz naturel, même dans les agglomérations urbaines et les localités les plus reculées des 21 communes de la wilaya, a-t-on souligné à la SDE.

Kamel S.



Libye

Le gouvernement parallèle approuvé par l'Assemblée sortante

■ Après avoir pris le contrôle, le 22 août, de l'aéroport de Tripoli à leurs rivaux nationalistes, ils ont convoqué le CGN, dont le mandat a théoriquement expiré avec l'élection du nouveau Parlement, et cette Assemblée ressuscitée a confié à Hassi le soin de former un gouvernement parallèle.

Par Z. T./Agence

L'Assemblée sortante en Libye, le Conseil général national (CGN), a approuvé le gouvernement de Omar al-Hassi, parallèle à celui reconnu par la communauté internationale. Le CGN a «*approuvé le gouvernement de M. Hassi*», a déclaré à la presse le porte-parole de cette Assemblée, Omar Ahmidane, sans préciser si ce cabinet avait été soumis ou non à un vote des députés sortants. La liste de 19 personnalités, peu connues du grand public, a été publiée par l'agence libyenne Lana.

Omar al-Hassi, professeur de sciences politiques de l'Université de Benghazi (est), avait été candidat malheureux lors de l'élection par le CGN en juin d'un chef de gouvernement. Pour échapper à



Un pays livré à l'anarchie

la pression des groupes armés, ce gouvernement provisoire reconnu par la communauté internationale a choisi de siéger dans l'est du pays, tout comme le Parlement élu le 25 juin.

Des miliciens armés contestent ce gouvernement et ce Parlement. Après avoir pris le contrôle, le 22 août, de l'aéroport de Tripoli à leurs rivaux nationalistes, ils ont convoqué le CGN, dont le mandat a théoriquement expiré avec l'élection du nouveau Parlement, et cette Assemblée ressuscitée a confié à M. Hassi le soin de former un gouvernement parallèle. Dans l'est du pays, le Parlement a chargé lundi le Premier ministre sortant Abdallah al-Theni de former un nouveau gouvernement restreint. Celui-ci avait présenté la démission de

son cabinet jeudi au Parlement et avait été chargé d'expédier les affaires courantes. Le gouvernement de M. Theni, qui peinait déjà à rétablir l'ordre, a avoué lundi avoir perdu le contrôle des ministères et des institutions de l'Etat situés à Tripoli.

La création du nouvel exécutif va encore compliquer la situation politique en Libye, plongée dans le chaos et livrée à une guerre de milices.

L'avion d'un général dissident heurte un immeuble

Un avion appartenant aux forces du général libyen dissident Khalifa Haftar a heurté un immeuble lors d'un vol de démonstration à Tobrouk (est), tuant son pilote et un enfant, a

indiqué un responsable des services de sécurité. «*Le pilote s'est tué lorsque son avion a heurté un immeuble lors d'un vol de démonstration*», a déclaré ce responsable. Le co-pilote a survécu mais un enfant a été tué et plusieurs civils ont été blessés, selon la même source. Une partie de l'immeuble a été endommagée par l'impact. Vendredi, un autre avion des forces du général Haftar s'était écrasé dans l'est du pays et son pilote avait été tué. L'avion s'était écrasé à al-Baïda (à 1 200 km à l'est de Tripoli), après avoir mené des frappes contre des positions de groupes islamistes à Derna, à 100 km plus à l'est. Ce crash avait été attribué à une «*panne technique*» par un responsable des forces de Haftar.

Z. T./Agence

Tunisie

Désintérêt pour les élections législatives

Au cours d'une conférence de presse, le président de l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE), Chafik Sarsar, a annoncé que 15 652 candidats pour 217 sièges au futur Parlement se sont présentés aux élections législatives du mois d'octobre prochain en Tunisie.

Ces candidats se répartissent sur 1 500 listes dans 33 circonscriptions, dont six à l'étranger. Le calcul détaillé donne 910 listes pour les partis politiques, 158 listes de coalition et 472 listes d'indépendants. 1 392 listes ont été présentées sur le territoire national et 118 à l'étranger. En 2011, le nombre était supérieur puisqu'il avait atteint 1 517 listes.

A propos de logistique humaine, M. Sarsar a précisé que la mobilisation de pas moins de 60 000 agents est nécessaire pour mener à bien l'opération électorale sur laquelle pèsent des menaces de dangers potentiels tels que le terrorisme, la violence politique et la dégradation du climat social. Dans ce contexte, il a affirmé que certaines parties (qu'il

n'a pas nommées) n'ont pas intérêt à ce que les élections réussissent et qu'il soit mis fin à la période de transition. De son côté, le Chef du gouvernement, qui présidait la conférence périodique des gouverneurs (walis), a exhorté ces derniers ainsi que tous les ministres à fournir l'assistance nécessaire à l'ISIE, en mettant à sa disposition tous les moyens, même dans les zones les plus reculées du pays, pour qu'elle puisse s'acquitter convenablement de la mission dont elle a la charge. La conférence de presse s'est tenue au lendemain de la clôture de la semaine du dépôt des candidatures auprès de cette instance. Tous les «*grands*» partis ont présenté des listes dans toutes les circonscriptions. Leurs listes sont riches en surprises, si l'on excepte Al-Joumhourî, qui a reconduit tous ses députés à l'Assemblée nationale constituante (ANC) sauf le numéro «*un*» Ahmed Néjib Chebbi, qui est déjà candidat à la présidentielle.

Au parti islamiste Ennahdha, on a enregistré l'absence des

deux faucons, Habib Ellouze et Sadok Chourou, et la célèbre Sonia Ben Toumia, connue pour ses interventions fort «*folkloriques*» lors des débats de l'ANC et même lors d'interviews radio-phoniques ou télévisées. Globalement, sur les 89 députés que compte actuellement ce parti, 33 seulement ont présenté leurs candidatures au prochain Parlement. Son grand rival, Nidaa Tounes, n'a pas jugé nécessaire d'inclure dans ses listes certaines grandes figures médiatisées et très connues par le grand public.

Parmi ces figures, l'on note le secrétaire général Tayeb Baccouche, l'ancien ministre de la Justice Lazhar Chebbi ou encore les cofondateurs Mohsen Marzouk et Ridha Belhaj qu'on considèrerait comme partants d'office pour un siège au Parlement. En définitive, la moitié des fondateurs de ce parti ne figurent pas sur les listes du parti aux élections. Toutes les listes seront examinées attentivement par l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE) avant

validation pour les soumettre au jugement des cinq millions d'électeurs le 26 octobre prochain, jour du scrutin pour les législatives.

Ce jour-là, les portes des bureaux de vote s'ouvriront pour accueillir les 5,26 millions d'électeurs potentiels inscrits par l'ISIE. Au soir du 26 août, les inscriptions ont été closes définitivement, après une prorogation de trois semaines concédée par l'ISIE pour répondre à la demande de nombreux partis politiques démocrates. Seul le parti islamiste avait exprimé un avis contraire.

En effet, avec la faible affluence des citoyens, dont quatre millions n'avaient pas été inscrits, les partis démocrates ont craint le pire avec une éventuelle répétition des élections de 2011 qui avaient vu le parti islamiste rafler la mise. Toutefois, l'ISIE n'a pu récolter, finalement, qu'un million d'inscrits sur les quatre millions attendus et, surtout, souhaités.

Rym F. / M.info

Maroc Rentrées politique et sociale mouvementées

L'OPPOSITION et les centrales syndicales ont déjà fait leur rentrée, et cette dernière s'est faite sous le signe de la mobilisation contre les réformes annoncées par l'Exécutif. «*Pas question de laisser passer des projets élaborés avec précipitation et surtout dans une logique électorale*», fait-on savoir du côté de l'Union socialiste des forces populaires et de son bras syndical la FDT. Après la traditionnelle trêve estivale, les prochaines semaines s'annoncent mouvementées pour le gouvernement Benkirane qui fait sa rentrée. Dans les états-majors de l'opposition, on est sur les starting-block. On affûte les armes. La bataille se fera argument contre argument, coup contre coup. «*Que le Chef du gouvernement se le dise. On ne laissera rien passer. M. Benkirane devra mieux contrôler sa logorrhée et ses dérapages verbaux. Pas sûr qu'il soit vainqueur sur le front du populisme de mauvais aloi. On y veillera*», prévient ce membre fondateur du Parti authenticité et modernité. Dans les cénacles de l'Exécutif, on se prépare déjà aux mauvais jours. Les ministres et leur majorité savent que des dossiers chauds risquent d'être porteurs de perturbations. Arsenal électoral, réforme de la Caisse des retraites, dialogue social, projet de loi portant sur les banques islamiques : les relations entre le gouvernement, l'opposition et les partenaires sociaux s'annoncent particulièrement difficiles. Un bras de fer se profile déjà à l'horizon entre le gouvernement Benkirane et les centrales syndicales. Les raisons d'une colère à peine contenue concernent le dossier épineux de la Caisse des retraites. L'UMT a fait savoir tout le mal que ce syndicat pensait de «*la méthode Benkirane*» pour appréhender une telle réforme. L'un des tout premiers désaccords réside dans la saisine par l'Exécutif du Conseil économique, social et environnemental, alors que les pourparlers sur la Caisse des retraites étaient toujours en cours avec les principales centrales du pays. Le patron de l'UMT veut justement, lui, retourner à la table des négociations.

R.M.



Irak

Indignation mondiale après l'exécution d'un 2^e journaliste américain

■ Les jihadistes de l'État islamique (EI) suscitaient hier l'indignation mondiale après avoir revendiqué la décapitation d'un deuxième journaliste américain, Steven Sotloff, en réponse aux frappes des États-Unis qui ont annoncé l'envoi de 350 soldats supplémentaires en Irak.

Par Ali O.

Quatorze jours après la décapitation du journaliste américain James Foley, l'EI a mis à exécution ses menaces de tuer le reporter Sotloff qui aurait été enlevé en août 2013 en Syrie, selon une vidéo publiée par le groupe de surveillance des sites jihadistes SITE.

L'EI, qui a proclamé un califat sur les vastes régions conquises ces derniers mois en Irak et Syrie, a menacé en outre de tuer un troisième otage, un Britannique identifié comme David Cawthorne Haines, montré dans la vidéo.

Ces annonces macabres, dernière démonstration en date de la brutalité de l'EI, ont été faites juste avant le départ du président américain Barack Obama pour l'Estonie, pour participer au sommet de l'Otan au pays de Galles.

Obama, qui a indiqué jeudi dernier n'avoir pas encore de stratégie pour combattre l'EI, qualifié de «cancer», a ordonné l'envoi de 350 soldats à Bagdad pour protéger le personnel et les locaux diplomatiques. Ils s'ajoutent aux 470 soldats déjà déployés depuis le lancement le 9 juin de l'offensive jihadiste.

Washington a également poursuivi ses frappes aériennes, commencées le 8 août, qui ont permis aux forces irakiennes et kurdes d'infliger des revers ces derniers jours à l'EI au nord de Bagdad, en repre-



Ph. > D. R.

nant plusieurs secteurs notamment la ville d'Amerli qui fut assiégée pendant plus de deux mois par l'EI.

Les Occidentaux et l'ONU, qui semblent dans l'immédiat incapables de stopper les atrocités commises par l'EI aussi bien en Irak qu'en Syrie, ont condamné la décapitation du journaliste américain, comme ils l'avaient fait pour James Foley.

La Maison-Blanche a confirmé

hier l'authenticité de la vidéo de cinq minutes après avoir exprimé sa consternation.

«Les services de renseignement américains ont analysé la vidéo diffusée récemment et montrant le ressortissant américain Steven Sotloff et ont estimé qu'elle était authentique», a indiqué Caitlin Hayden, porte-parole du Conseil de sécurité nationale.

Elle a indiqué qu'Obama consulterait les alliés de l'Otan pour «développer une coalition internationale afin de dessiner une stratégie», et annoncé qu'elle continuerait à appuyer l'Irak dans son combat contre l'EI, un groupe dont se sont dissociés d'importantes organisations et de hauts dignitaires musulmans dans la région et le monde. Le Premier ministre britannique

David Cameron a qualifié la nouvelle vidéo d'«absolument écoeurante et ignoble», et devait réunir le comité d'urgence du gouvernement.

Comme le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, le président français François Hollande a condamné un «acte barbare» et le président du Conseil italien Matteo Renzi a souhaité que l'Otan s'implique.

Intitulée «deuxième message à l'Amérique», la vidéo montre Steven Sotloff, à genoux, vêtu d'une blouse orange. Debout à côté de lui, un homme masqué, vêtu de noir et armé d'un couteau, condamne les frappes américaines et porte son arme à la gorge du journaliste de 31 ans.

Le bourreau, qui s'exprime avec un accent britannique, présente

ensuite à la caméra un autre otage, le Britannique David Cawthorne Haines, et menace de l'exécuter.

«Je suis de retour, Obama, et je suis de retour à cause de ton arrogante politique étrangère envers l'EI», déclare l'homme masqué.

Cette mise en scène est en tout point semblable à celle de la vidéo diffusée le 19 août, où un jihadiste aussi à l'accent britannique décapitait le journaliste James Foley, âgé de 40 ans, et enlevé en 2012 en Syrie. L'homme avait ensuite indiqué que Sotloff - montré alors dans la vidéo - serait le prochain, si les frappes aériennes ne cessaient pas.

Sotloff, qui travaillait pour les journaux *Time* et *World Affairs*, aurait été kidnappé le 4 août 2013 à Alep en Syrie, mais son enlèvement avait été tenu secret.

Sa famille, par l'intermédiaire d'un porte-parole, a fait savoir qu'elle était «au courant de cette horrible tragédie» et qu'elle pleurait «sa mort dans l'intimité».

Par ailleurs, sur le front en Irak, l'armée ainsi que les milices chiites et les combattants kurdes poursuivaient leurs opérations contre l'EI au nord de Bagdad, qu'ils ont chassés ces derniers jours de plusieurs localités et de portions d'une autoroute stratégique, avec le soutien aérien américain.

Ces succès, même s'ils sont d'une ampleur limitée, sont importants pour le moral des troupes qui avaient été complètement dépassées par les jihadistes au début de leur offensive.

A Bagdad, le Parlement devait tenir une session d'urgence sur les soldats disparus au lendemain d'une violente manifestation de leurs proches. Quelque 1 700 soldats s'étaient rendus à l'EI en juin.

A.O



Points chauds

Dénonciation

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que les sondages sont depuis plus de deux ans impitoyables pour le gouvernement socialiste et pour la gauche en général, une récente étude d'opinion fait la part belle à Nicolas Sarkozy, plébiscité par les personnes interrogées. Un état de fait qui a ulcéré les socialistes qui ont aussitôt réagi en dénonçant le scandale de ce sondage. En effet, le Parti socialiste va saisir la Commission nationale des sondages à la suite de l'enquête publiée mardi par Valeurs actuelles qui donne Nicolas Sarkozy en tête au premier tour en 2017 et gagnant dans tous les cas de figure au second. Problème, l'enquête, largement commentée mardi et présentée par Valeurs actuelles comme «le sondage explosif de l'UMP», semble n'avoir été réalisé par aucun institut. De l'aveu même de l'hebdomadaire, il a démenti être à l'origine de cette étude. Valeurs actuelles maintient de son côté qu'il existe bel et bien. Saisie par le PS, la commission devrait pouvoir s'assurer de l'existence ou non de cette étude, dont les résultats ne sont pas très encourageants pour François Hollande. Dans les détails, ce sondage indique que si Nicolas Sarkozy était candidat, il obtiendrait 30 % des suffrages au premier tour devant Marine Le Pen (23 %) en 2017. François Hollande ne recueillerait quant à lui que 16 % des suffrages, devant François Bayrou (12 %) et Jean-Luc Mélenchon (11 %). Toujours selon ce sondage confidentiel, aucun autre candidat de droite ne parviendrait à supplanter la présidente du FN au premier tour de la présidentielle de 2017 : Alain Juppé obtiendrait 24 % quand Marine Le Pen attendrait les 33 %. François Fillon ne ferait pas mieux : 16 % au premier tour contre 35 % pour Marine Le Pen. Et quel que soit le candidat à droite, François Hollande obtiendrait toujours 16 % des voix, ni plus ni moins. Autre enseignement de ce sondage : dans tous les cas de figure, la présidente du FN serait présente au second tour. Mais, face à elle, Nicolas Sarkozy serait élu avec 65 % des voix. À l'inverse, les résultats de cette étude mettent également en évidence l'incertitude du nom du candidat de la gauche pour 2017 : s'il se révèle exact, à ce jour, François Hollande n'a presque aucune chance de franchir le premier tour de la présidentielle. Et ce sondage explosif enfonce le clou : si, par miracle, il atteignait le second tour, Marine Le Pen et François Hollande sont donnés à égalité, avec 50 % des voix chacun. Toutefois, même si ce sondage venait à être inventé de toutes pièces, il ne fait, concernant la déroute du PS et de François Hollande tout du moins, que mettre en lumière une évidence que tous connaissent. A l'heure actuelle, les chances de réussite électorale à la prochaine présidentielle sont minces, très minces pour la gauche et personne en France n'a besoin d'un sondage, inventé ou non, pour le savoir.

F.M.

Somalie

Le chef des shebab très probablement tué dans une frappe américaine

Le chef suprême des islamistes somaliens shebab, Ahmed Abdi «Godane», a «très probablement» été tué par une frappe aérienne américaine lundi soir en Somalie, estiment hier des sources sécuritaires occidentale et somalienne, sans pouvoir confirmer sa mort à 100%.

«Il y a de très fortes probabilités qu'il soit mort», mais confirmer son décès «nécessite encore des vérifications sur la zone, ce qui n'est pas simple», a déclaré une source sécuritaire occidentale.

Ahmed Abdi Godane «est très probablement mort (...) mais nous continuons à évaluer la situation», a renchéri un haut responsable des services somaliens de sécurité.

Les shebab «discutent de la succession de Godane», a affirmé ce haut responsable. «Nous pensons que le chef des shebab est mort, bien que nous n'ayons pas son corps et que le mouvement ne l'ait pas annoncé».

Un haut responsable shebab contacté par l'AFP a refusé de confirmer ou démentir la mort de Godane, ligne adoptée par le groupe islamiste depuis lundi.

S'il était confirmé, son décès serait un coup très dur porté aux shebab, qui essuient une série ininterrompue de défaites militaires depuis août 2011.

Plusieurs chefs historiques du mouvement et successeurs potentiels ont en outre péri ou ont pris leurs distances après de sanglantes luttes internes en 2013, dont Godane était sorti vainqueur.

L'opération menée lundi vers 15h20 GMT par les forces spéciales américaines, avec «des drones et d'autres aéronefs», a visé une réunion de hauts responsables shebab à laquelle participait Godane, «cible principale», selon le contre-amiral John Kirby, porte-parole du Pentagone.

Plusieurs missiles ont été tirés sur un camp islamiste accueillant la réunion et sur un véhicule à l'intérieur, selon le Pentagone, qui a assuré qu'il n'y a pas eu de troupes américaines au sol «avant, pendant ou après l'opération».

Ahmed Abdi «Godane», alias Abu Zubeyr, figure parmi les 10 hommes les plus recherchés pour terrorisme par Washington, qui a mis sa tête à prix pour 7 millions de dollars.

Issu du clan Issaq du Somaliland (nord, région ayant fait sécession de la Somalie en 1991), ayant étudié au Pakistan, Godane aurait été formé aux armes en Afghanistan. Il est parmi les shebab l'un des partisans les plus radicaux du jihad mondial, s'opposant à ceux d'une idéologie nationaliste somalienne, et a rallié le mouvement à Al-Qaïda.

Abdikadir Mohamed Nur, gouverneur de la province méridionale de Basse-Shabelle visée par le bombardement, a expliqué que les responsables shebab «étaient réunis pour discuter de l'offensive» lancée localement samedi par les forces progouvernementales, appuyées par la Force de l'Union africaine en Somalie (Amisom, 22 000 hommes).

Dans le cadre de cette nouvelle offensive, baptisée «océan Indien», les forces somaliennes et l'Amisom ont repris samedi la localité de Bulomarer (160 km à l'ouest de Mogadiscio), se rapprochant de leur prochain objectif, Barawe, dernier grand port encore aux mains des islamistes, crucial pour leur financement.

5^e édition du Festival «lire en fête» à Boumerdès

Salles de spectacles et hall d'expositions pris d'assaut par les enfants

■ Le festival «Lire en fête», dans sa 5^e édition, a ouvert ses portes à la Maison de la culture Rachid-Mimouni de Boumerdès et s'étalera jusqu'au 15 septembre prochain.

Par Ahmed Kichni

Cette manifestation est programmée à quelques jours de la rentrée scolaire. Le festival est destiné principalement aux enfants pour s'offrir des livres de conte et des fournitures scolaires.

Pour marquer cet événement, de nombreux stands sont implantés sur l'esplanade de la Maison de la culture dans lesquels sont présentés des livres et manuels scolaires et des expositions de photos et arts plastiques.

Le directeur de la culture, indique que quatre communes



ont été retenues par les organisateurs, citant la Maison de la culture Rachid-Mimouni de Boumerdès, les bibliothèques de

Zemmouri et de Thenia, le centre culturel de Dellys et un bibliobus. Ce dernier, comme a tenu à le signaler notre interlocuteur, est

programmé pour offrir des spectacles aux enfants de quinze communes de la wilaya, notamment celles enclavées

pour ne citer que Taourga, Timezrit, Afir, Kharrouba, Bouzegza-Keddara et Chabet El Aneur.

Par ailleurs, au niveau des structures d'accueil, un programme diversifié est élaboré par les organisateurs. Il se caractérise par sept ateliers destinés notamment à la lecture, l'écriture, l'histoire «Mon histoire me raconte» qui consiste à présenter aux enfants les grandes figures historiques, les martyrs et les héros de l'histoire depuis Massinissa à la révolution algérienne, le dessin, les travaux manuels, le multimédia et l'audiovisuel, les contes et la photographie artistique. L'atelier des contes, faut-il le préciser, est encadré par des enseignants et des professeurs.

Outre ces activités, il y a lieu de signaler le spectacle de proximité qui figure au programme de cette manifestation dont des marionnettes, clowns, des chants et pièces de théâtre pour enfants présentés par les groupe artistiques Numédia, du théâtre de Boudouaou, Dani et El Hadi, Ennahda de Bordj-Menaïel.

Pour la première journée, la Maison de la culture Rachid-Mimouni de Boumerdès, lieu des grandes manifestations, a connu un nombre important de visiteurs. Des enfants accompagnés de leurs parents ainsi que des estivants affluent au pavillon destiné aux expositions et à la vente des produits. Les salles de spectacles, lieux des expositions, sont prises d'assaut par des enfants désireux participer aux activités de dessin et de conte. Les organisateurs se félicitent d'ores et déjà de la réussite de ce festival qui s'étalera jusqu'au 15 septembre.

A. K.

Festival national du théâtre professionnel

Le spectacle «Satw Khass», une nouvelle forme de théâtre

Le jeune metteur en scène Faouzi Ben Braham, déjà présent au neuvième Festival national du théâtre professionnel (Fntp) avec deux productions, récidive dans une nouvelle forme théâtrale avec le spectacle «Satw Khass» (Braquage spécial), présenté mardi dans la soirée à Alger dans une satire sociale mêlée au burlesque, tissée dans l'esprit d'un polar hollywoodien.

Assurant la mise en scène dans «El Aârdha» (L'invitation), spectacle en compétition du Fntp, monté avec le théâtre régional de Constantine et «Es'Saâ Sifr» (L'heure zéro) présenté en «off» avec la Coopérative «Anis» de Sétif, Faouzi Ben Braham revient avec «Satw Khass» qu'il a coécrit avec Mohamed Mostefaoui et dans lequel il a également assuré la scénographie.

Spectacle contemporain empreint de symbolisme, «Satw Khass» a été conçu à l'adresse des jeunes dans l'imaginaire du 7^e

et 9^e arts, regroupant dans l'action intrigue policière et bande dessinée dans une conception à dominance tragi-comique.

Saâd et Guemra dirigent un gang spécialisé dans le vol d'œuvres d'art. S'apprêtant de nouveau à subtiliser une sculpture exposée dans un grand musée qui attend d'être inauguré, la méfiance que se vouent les deux chefs est nettement perceptible.

Afin de pouvoir pénétrer au musée, les six malfaiteurs décident de simuler un spectacle théâtral à l'occasion de son inauguration, comptant sur l'informaticien du groupe pour neutraliser le système de sécurité et les rayons laser déclenchant l'alarme.

Saâd, voulant encore trahir ses amis en gardant la sculpture pour lui, se fait doubler, après avoir fui le groupe avec une copie de la statue, laissant l'originale à Guemra qui a vu venir les choses et fomenté la tromperie.

Le théâtre dans le théâtre, les comédiens,

bien dirigés par Faouzi Ben Braham, ont évolué dans un rythme ascendant et entretenu une trame à rebondissements, se donnant la réplique dans un équilibre appréciable entre différents personnages qui ont bien exploité l'espace scénique.

La scène d'exposition présentant les personnages qui allaient former le gang (au troisième tableau) a été réglée avec minutie et les chorégraphies fonctionnelles intervenant le long du spectacle ont été d'un apport sémantique et esthétique probant. Usant dans un jeu burlesque de caricatures, de flash-back, de bande dessinée (pour la scène de la fuite en voiture), d'ombres chinoises (pour celle du vol de la sculpture), dans des atmosphères dignes d'un polar hollywoodien, les comédiens se sont surpassés, donnant du plaisir à un public nombreux qui a savouré chaque instant du spectacle dans l'allégresse et la volupté. L.B.

Rencontres cinématographiques à Béjaïa

Une quarantaine d'œuvres au programme

Les 12^{es} Rencontres cinématographiques de Béjaïa se tiendront du 7 au 13 septembre et proposeront la projection d'une quarantaine d'œuvres cinématographiques, entre documentaires, courts et longs métrages, selon le programme dévoilé mardi à Alger par les organisateurs.

Portée sur le court métrage et le documentaire, cette édition ne compte que cinq longs métrages de fiction dont «El Wahrani» (L'Oranais) de Lyes Salem qui sera projeté en ouverture de la manifestation le lendemain de son avant-première nationale à Alger.

«Loubia Hamra» de Narimane Mari, «C'est dans la boîte» de Djamel Beloucif, «Je ne suis pas mort» du Tunisien Mehdi Ben Attia et «Poussière d'empire» du vietnamien Lam Lé, constituent le reste des longs métrages proposés au public de la cinémathèque de Béjaïa.

Deux séances seront réservées aux courts-métrages avec la projection des dernières œuvres algériennes dont «Passage à niveau» de Anis Djaâd, «Iminig» de Menad Embarek et «Les jours d'avant» de Karim Moussaoui plusieurs fois primé. «Combodia 2099» du cinéaste franco-cambodgien Davy Chou,

«Précipices» de la Tunisienne Nadia Touijer seront également projetés au public.

La catégorie documentaire, la plus étoffée de ces rencontres avec 18 œuvres au programme, verra la projection de films comme «Ramallah» de la réalisatrice française Flavie Pintel, «Mohamed sauvé des eaux» de la Libanaise Safaa Fathy, ainsi que les documentaires algériens «El oued el oued» (Abdennour Zahzah) et «H'na Berra» (Bahia Bencheikh El Fegoun et Meriem Achour).

Les organisateurs ont également prévu des débats après chaque projection ainsi qu'un

«Café-ciné» pour permettre aux cinéphiles de Béjaïa de rencontrer les réalisateurs participants.

Comme chaque année, les Rencontres cinématographiques de Béjaïa organisent un atelier d'écriture de scénarios de courts métrages qui «s'ouvrira cette année sur les jeunes cinéastes maghrébins», selon les organisateurs.

Créée en 2003 par l'association «Project' Heurts», cet événement a pour objectif d'offrir à la ville un rendez-vous cinématographique annuel ainsi qu'un espace de débat autour du cinéma.

F.H.

Agenda culturel

Esplanade de la Grande poste (Alger-Centre)
Jusqu'au 6 septembre :

Manifestation «Musée dans la rue», organisée par les 14 musées nationaux d'Algérie, en collaboration avec la direction de la Culture d'Alger et l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre.

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi

Jusqu'au 8 septembre :
Neuvième édition du Festival national du théâtre professionnel.

Du 12 au 20 septembre :
Festival international de musique symphonique d'Alger.

Galerie d'art Aïcha-Haddad
Jusqu'au 13 septembre :
Exposition artistique du plasticien Abdeslam Bouzar.

Maison de la culture de Bousâada
Du 4 au 14 septembre
Festival local de l'inchad.

Coup-franc direct



Quel moral pour les Canaris ?

Par Anouar M.

Les joueurs de la JS Kabylie ont repris, certes, le chemin des entraînements mais nul doute que cela s'est fait dans la douleur et que ces derniers ont eu des difficultés pour revenir au lieu du drame, à savoir le stade du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou où leur coéquipier, Albert Ebossé a laissé sa vie. Comment fera le coach, Bross, pour retaper le moral de ses poulains sachant que chaque coin de ce stade leur rappellera le défunt ? Nul doute que les joueurs ne pourront pas être amnésiques quoi que fera leur coach qui affirme vouloir se baser sur le travail psychologique pour tenter de les remettre sur rails et leur faire oublier tant bien que mal cette tragédie qui a eu un grand effet sur eux. La preuve est qu'ils sont restés près de dix jours sans entraînement et avouaient à chaque sortie médiatique qu'il sera difficile pour eux de reprendre et de se faire à l'idée qu'ils ne reverront plus leur coéquipier et ami qu'ils prenaient goût à taquiner. Le parcours sera difficile pour les coéquipiers de Benlamri qui doivent quand même se tourner vers l'avenir sans pour autant oublier et faire en sorte de dédier chaque but à l'ex-goléador de la JSK qui doit rester dans les esprits et cœurs de tous les joueurs. Cela devra être une source de motivation pour eux.

A. M.

Red Star Hameur Bouazza signe

L'ex-international algérien, Hameur Bouazza, s'est engagé avec le Red Star, sociétaire du Championnat national de France de football (amateur), quelques heures seulement avant la clôture du mercato estival, rapporte le site officiel du club audonien.



«Polyvalent, car capable de jouer aussi bien sur l'aile que dans l'axe, Bouazza va apporter tout son savoir-faire au Red Star», pouvait-on lire, entre autres sur le site de ce club, qui a enregistré également l'arrivée de l'ex-défenseur de Colomiers, Edson Seidou. Bouazza (29 ans) avait quitté l'AS Evry à l'âge de 17 ans pour rejoindre Watford, en Angleterre.

Par la suite, il a été transféré à Fulham, en 2007, avant d'être prêté à Charlton puis Birmingham. L'international algérien a évolué dans d'autres clubs anglais, comme Blackpool et Millwall avant de décou-

vrir la Liga espagnole à travers le Racing Santander. Après quoi, le joueur est rentré en Algérie, où il avait brièvement défendu les couleurs de l'ES Sétif, ex-club champion d'Algérie en titre.

Cet été, Bouazza a décidé «d'apporter son expérience au Red Star», club qui, selon le journal L'Equipe, ambitionne de jouer l'accession en division supérieure dès cette année.

Organisation de la CAN-2017 Le Soudan est intéressé aussi



Le Soudan prépare son dossier de candidature pour accueillir la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2017 que l'Algérie souhaite également abriter après le désistement de la Libye, indique mardi la presse locale. Les responsables soudanais sont sur le point de ficeler le dossier de leur candidature pour le soumettre à la Confédération africaine de football (CAF) lors de la prochaine réunion de son comité exécutif en Ethiopie, ajoute la même source. La situation sécuritaire pré-

caire prévalant depuis quelques années à Tripoli et plusieurs autres villes libyennes a poussé dernièrement les autorités de ce pays à faire l'impasse sur l'organisation de l'édition de la CAN-2017. Outre le Soudan et l'Algérie, le Ghana et l'Ethiopie ont affiché leurs intentions pour remplacer la Libye. La prochaine phase finale est prévue début janvier 2015 au Maroc.

Tournoi ITF de tennis de Tlemcen et Alger Inès Ibbou fait l'impasse

L'espoir du tennis féminin algérien Inès Ibbou, toujours en convalescence, est forfait pour les tournois ITF Pro de Tlemcen et Alger qui se dérouleront au cours du mois de septembre, a annoncé son entraîneur, mardi. «Inès s'est rendue dimanche en Région parisienne où elle suivra une rééducation intensive pendant un mois afin de revenir sur les courts», a expliqué Zine El-Abidine Midoun, rappelant que sa jeune athlète, 15 ans, a contracté une fracture de la malléole au niveau de



la cheville droite suite à une lourde chute au tournoi de Linz en Autriche.

Equipe nationale Zemmamouche out face à l'Ethiopie

Le keeper de l'EN, Mohamed Lamine Zemmamouche, blessé aux adducteurs, est forfait pour le match face à l'Ethiopie samedi à Addis Abeba, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2015.

Anouar M.

L'annonce a été faite par le sélectionneur national et le portier de l'USMA a été autorisé à quitter le stage entamé par les Verts au Centre technique de Sidi Moussa. «Nous ferons le point avec lui (Zemmmaouche) lundi prochain pour savoir s'il peut être opérationnel face au Mali le 10 septembre», a indiqué Gourcuff lors du point de presse.

Par ailleurs, le coach des Verts, Gourcuff a insisté sur l'importance de bien débiter les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 contre respectivement l'Ethiopie et le Mali en vue de la qualification pour le rendez-vous marocain. «Il faut bien entamer les éliminatoires de la CAN-2015.

Nous allons jouer deux matches importants mais pas décisifs pour la qualification. La victoire est très importante sur les plans comptable et psychologique. La qualification se jouera en six matches et nous allons faire le maximum pour avoir le plus tôt possible les 12 points, synonyme de qualification» a indiqué Gourcuff.



Le portier de l'USMA manquera à l'appel ce samedi

Pour le nouveau coach des Verts, dont ce sera samedi le baptême de feu, la clé du match consiste à ne pas subir face aux Ethiopiens très bons techniquement. «Il ne faut surtout pas subir face à un adversaire qui jouera à domicile dans des conditions difficiles avec notamment le problème de l'altitude.

Il faut rester vigilants et avoir la capacité de conserver le ballon. Nous allons bien préparer cette première sortie officielle» a expliqué le successeur d'Halilhodzic. Il faut savoir que Gourcuff a prévu une séance ce jeudi avant le départ de la délégation algérienne dans l'après-midi pour Addis-Abeba. Une fois sur place en Ethiopie, les Verts effectueront ensuite deux séances d'entraînement dont l'une vendredi au stade qui accueillera la rencontre à 14h00

(heure algérienne). «J'aurai souhaité avoir plus de temps pour mieux préparer cette rencontre contre l'Ethiopie mais on va faire avec. Nous avons programmé deux séances pour mercredi avec un travail axe sur l'aspect tactique et la mise en place du schéma tactique» a précisé Gourcuff qui a déjà en tête l'ossature de l'équipe qui débitera la première rencontre.

«Il y a déjà une ossature en place mais il faut voir également avec l'état de forme des joueurs. J'ai une idée sur l'équipe qui sera alignée mais il y a quelques points d'interrogation. On est toujours dans la continuité du travail de mon prédécesseur, il n'y a pas de rupture totale mais je viens avec mes idées» a-t-il tenu à souligner.

A. M.

Déclarations des joueurs

● **Faouzi Chaouchi (gardien de but)** : «Tout d'abord je tiens à remercier le président de la FAF Mohamed Raouraoua et le sélectionneur Christian Gourcuff, de m'avoir accordé une nouvelle chance en équipe nationale après ma suspension qui a duré une année. Concernant les matches qui nous attendent, je pense que les joueurs sont conscients de la mission qui les attend et nous sommes prêts à relever le défi pour nous qualifier à la phase finale de la CAN-2015 et faire plaisir à nos supporters.»

● **Hilal Soudani (attaquant)** : «C'est un nouveau départ avec un nouvel entraîneur, maintenant nous devons confirmer notre parcours du Mondial brésilien en débutant par une victoire en Ethiopie, même si les conditions s'annoncent très difficiles en prenant en considération les fac-

teurs de l'altitude et les conditions de jeu en Afrique auxquelles nous sommes déjà habitués lors de nos précédentes campagnes de qualifications que nous avons déjà menées avec réussite.»

● **Yacine Brahimi (attaquant)** : «Je pense que tous les joueurs sont déterminés et concentrés sur le nouvel objectif, à savoir la qualification à la CAN-2015, à commencer par les deux matches que nous devons disputer la semaine prochaine. Notre parcours en Coupe du monde nous procure énormément de confiance et j'espère que dès samedi nous allons confirmer notre statut de favoris du groupe.»

● **Riad Boudebouz (attaquant)** : «Nous savons que ça va être très difficile d'aller battre l'Ethiopie à domicile, malgré que les conditions sont les mêmes pour les deux équipes, d'ici

samedi il va falloir bien récupérer du long voyage qui nous attend et rester concentrés sur notre objectif qui est la qualification à la CAN-2015. Je pense que le mot d'ordre doit être: ne pas perdre et engranger le maximum de points lors de ces deux matches.»

● **Mehdi Zeffane (arrière-droit)** : «Je suis fier d'honorer ma première sélection en équipe nationale, j'arrive dans une équipe qui a réalisé un joli parcours au Mondial, c'est à moi de m'adapter avec le groupe et gagner ma place au sein du onze national. Maintenant je suis à la disposition du coach national et je ferai le maximum pour lui rendre la confiance qu'il me donne si jamais je suis appelé à jouer. Concernant les deux matches qui nous attendent la semaine prochaine nous devons rester positifs et ramener un bon résultat samedi d'Ethiopie.»

Ethiopie Barreto pense que le stage du Brésil est bénéfique avant d'affronter l'Algérie

Le sélectionneur de l'Ethiopie Mariano Barreto a estimé que le stage effectué par son équipe au Brésil a été très bénéfique avant d'entamer les éliminatoires de la CAN-2015 face à l'Algérie le 6 septembre à Addis Abeba. «C'était une bonne préparation. L'équipe a bien joué lors des matches amicaux. Nous espérons qu'il nous aidera à remporter les trois points de la victoire contre l'Algérie. Les joueurs sont décidés à présenter un meilleur football», a indiqué Barreto lors d'un point de presse à Addis Abeba. Les Antilopes de Walya ont effectué un long stage de préparation au Brésil du 8 au 26 août dernier ponctué par



cinq matches amicaux contre des équipes brésiliennes. «Lorsque nous avons décidé d'aller au Brésil, ce n'était pas pour préparer seulement le match contre l'Algérie. Nous avons six matches de qualification. Le

match contre l'Algérie est l'un d'eux», a déclaré Barreto. Au cours de leur stage brésilien, les Ethiopiens ont subi trois défaites et deux nuls. Ils ont fait match nul 2-2 avec Anapolina et 1-1 avec le Club Gama. Leurs défaites étaient contre le Club phare Reamo (1-0), Luziana (1-0) et Brasiense (2-0). «La victoire dans les matches amicaux n'était pas notre objectif. L'important était de tester nos joueurs. Le Brésil est un pays de football où près de 70 à 80 millions de personnes jouent au football. Trois semaines au Brésil ont été très utiles pour les joueurs. Elles seront bénéfiques en vue des matches contre l'Algérie et le Malawi.»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Boudouaou

Arrestation d'un dealer quinquagénaire

DANS le cadre de lutte contre la drogue et la toxicomanie, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire ont arrêté en flagrant délit un quinquagénaire répondant aux initiales Kh. S, habitant la capitale. Au moment de son arrestation, il disposait de 43,6 g de drogue type résine de cannabis, 17 comprimés psychotropes de différentes marques ainsi qu'une importante somme d'argent, produit des rentes de la journée. Cette opération, précise le communiqué de la direction de sûreté de la wilaya de Boumerdès, a été planifiée suite à des informations parvenues au siège de la sûreté urbaine de Boudouaou. Sitôt informés, les policiers de ladite brigade ont engagé des contrôles au niveau de la gare routière de la ville de Boudouaou avant d'identifier le dealer qui a pris place dans un véhicule de transport de voyageurs à destination de la capitale. A la vue de ces derniers, il a tenté de prendre la fuite par une issue de secours de l'autobus, mais il a été appréhendé par les policiers qui étaient aux aguets. Soumis à un interrogatoire, il s'est avéré que le mis en cause est un repris de justice. Pris en flagrant délit, il a reconnu les faits. Présenté au parquet, le mis en cause a été incarcéré au centre de rééducation de Tidjelabine sur instruction du procureur de la République près le tribunal de Boudouaou pour les chefs d'inculpation de détention et commerce de produits prohibés (drogue et psychotropes). A.K.

Université Mouloud-Mammeri

Plus de 51 000 étudiants attendus, dont plus de 8 000 nouveaux inscrits



L'UNIVERSITÉ Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) se prépare à accueillir à la prochaine rentrée universitaire 51 300 étudiants, dont 8 039 nouveaux inscrits, soit un nouveau flux de 4% par rapport à l'édition précédente, a indiqué hier le vice-recteur chargé de la pédagogie, Mitiche Mohand Djerdjer, à l'occasion de la tenue du conseil de wilaya consacré aux rentrées universitaires, scolaires et de la formation et l'enseignement professionnels. Selon les précisions fournies par le même responsable, parmi les 51 300 étudiants attendus, 49 000 sont inscrits en graduation et 2 300 en post graduation. La population féminine reste dominante avec un taux de 65%. S'agissant des étudiants diplômés sortants pour le compte de l'année écoulée, Mitiche Mohand Djerdjer a précisé que jusqu'au mois de juillet 12 690 étudiants ont obtenu leur diplôme, dont 8 240 licenciés dans le nouveau système Licence Master Doctorat (LMD), 2 100 Master et 2 350 du système classique. Le vice-recteur a, néanmoins, souligné que seuls 4 500 étudiants des 12 690 diplômés vont libérer leurs places car ceux ayant obtenu leur licence auront le droit de s'inscrire en Master. Concernant l'offre de formation prévisionnelle pour l'année universitaire 2014/2015, Mitiche Mohand Djerdjer a annoncé que 19 nouvelles offres seront ouvertes, à savoir 9 en sciences agronomiques et biologiques, 5 en droit et sciences politiques et 2 en économie et gestion. Cela va porter l'offre globale de formation à l'UMMTO à 34 spécialités en Master et 36 en licence LMD. Pour faire face au manque de places pédagogiques induit par le flux important de nouveaux inscrits, le même responsable a annoncé le recours à la journée du samedi pour la dispense des cours, et ce, en attendant la réception des 17 000 places pédagogiques en cours de réalisation au niveau du nouveau pôle universitaire de Tamda dans la commune de Ouaguenoune (11 km à l'est de wilaya de Tizi-Ouzou). Hamid M.

LE ICE BUCKET CHALLENGE EN ALGÉRIE



Louvis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Enquête ouverte sur l'incendie d'un lycée

■ L'incendie qui a pris dans un chalet en préfabriqué et dont l'origine reste inconnue, a sérieusement touché le réfectoire, la cuisine et le magasin de l'établissement.

Par Hamid Messir

Le wali de Tizi Ouzou, Abdelkader Bouazeghi, a ordonné une enquête sur l'incendie du lycée de Boudjima (27 km au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou), survenu dans l'après-midi de mardi dernier et l'ayant partiellement détruit. En effet, les services de la wilaya ont annoncé, hier, dans un communiqué que « suite à l'incendie qui a touché le lycée de

Boudjima durant l'après-midi du 02 septembre 2014, le wali de Tizi-Ouzou a diligenté une commission d'enquête sur les lieux afin de déterminer les circonstances de l'incendie ». Alors que « le directeur de l'éducation a été instruit à l'effet de prendre toutes les dispositions afin d'assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire 2014/2015 », selon la même source. Il est à rappeler que l'incendie, dont l'origine

reste inconnue, qui a pris départ depuis un chalet en préfabriqué, a sérieusement touché le réfectoire, la cuisine et les locaux servant de magasin de l'établissement. La présence des ouvriers du lycée en chantier de remplacement des constructions en préfabriqué datant des années 1990 a permis de limiter les dégâts et les classes ont été sauvées in extremis d'une destruction certaine. H. M.

Blida

900 ha de couvert végétal ravagés par les incendies

Les services de la Conservation des forêts de Blida ont enregistré 274 foyers d'incendie à travers différentes localités de la wilaya, depuis début juin, et qui ont détruit une superficie de 883 ha de couvert végétal. Il s'agit de 146 ha de forêt, 181 ha de maquis, 463 ha de broussailles et 93 ha d'arbres fruitiers, a indiqué hier cette direction, précisant que les pertes enregistrées ont « sensiblement augmenté » par rapport à la même période de l'année passée où 235 ha de couvert végétal avaient été détruits à la suite de la déclaration de 118 foyers d'incendie. Les localités de Oued Djer, El Affroun, Bouinan,



Hammam Melouane, Djebabra, Bouarfa et Chréa, sont les plus touchées par les feux de forêt, a encore indiqué la même source. De son côté, la direction de la Protection civile a estimé, dans un communiqué, que le jet anar-

chique de bouteilles en verre et mégots de cigarettes allumés, ainsi que le non-respect des lieux de dépôt des déchets en papier et en plastique, constituent les principales causes de ces incendies. Hacine Gh.

Tizi Ouzou

Deux policiers décèdent accidentellement

UN POLICIER s'est tué accidentellement avec son arme de service après avoir blessé son collègue au niveau de la sûreté de daïra de Boghni (37 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou) dans l'après-midi de mardi dernier. Transféré au CHU de Tizi ouzou dans la même journée dans un état jugé critique, la victime a succombé à ses blessures durant la nuit de mardi à mercredi. S'agissant des circonstances de ce drame

en l'absence d'informations officielles, plusieurs versions circulaient hier encore à Tizi Ouzou. Néanmoins, selon des sources concordantes, le drame s'est produit peu après 14 heures, quand les deux policiers sont rentrés au célibatario situé au siège de la sûreté de daïra. L'un d'entre eux nettoyait son arme quand une balle est sortie accidentellement et a atteint son collègue au niveau de la tête.

Pris de panique en voyant son collègue gésir dans une mare de sang, le policier se tue avec sa propre arme. Le premier a rendu l'âme peu de temps après, alors que le second a été transféré de l'hôpital de Boghni. Une source à la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou a indiqué qu'une enquête est en cours sur les circonstances exactes de cet accident mortel.

Hamid M.